







AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE CONCOURS COSPLAY ANIMASIA #19

Je soussigné·e
Animasia 2023 – 7&8 octobre 2023 au Parc des Expositions de Bordeaux
Les œuvres précitées seront utilisées par LENNO et MANDORA afin de communiquer sur Animasia, ses animations et sur l'activité de l'entreprise et de l'association. L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de LENNO et/ou MANDORA, sur support papier (plaquette, brochure d'information, affiche) ou dématérialisé, via Internet et en particulier sur les réseaux sociaux et sites internet gérés par les organismes.
LENNO et/ou MANDORA pourront faire tout usage des œuvres, pour le monde entier et sans aucune limite de temps. Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des œuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée, à mon intégrité.
Fait à Le/ 2023

Le/la CONTRACTANT/E (Signature, précédée de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé » et de son Nom et Prénom)